

# COLLEGE

LES PRÉS

*9, rue des Blés d'Or*

**78180 MONTIGNY-LE-BRETONNEUX**

*Bassin de Saint-Quentin-en-Yvelines*

*courriel : [0781818c@ac-versailles.fr](mailto:0781818c@ac-versailles.fr)*

*☎ : 01 30 57 15 15*

*📠 : 01 30 60 03 66*



<http://www.collegelespres.org>

# PROJET D'ETABLISSEMENT

**Présentation générale de l'établissement**

**Les objectifs généraux du projet**

**Les actions mises en place**

**Le calendrier**

**Le plan de formation**

**L'évaluation**

**Période de validité du projet**

**2008 - 2012**

# PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE L'ÉTABLISSEMENT

(Pour les rubriques concernées, on donnera le taux effectif de passage ou de redoublement, non les propositions des conseils de classes)

Année N de référence : 2007-2008

## ➤ STRUCTURE PAR NIVEAU

	6ème			5ème			4ème					
	- 2	- 1	N	- 2	- 1	N	Générale			A.S. - passerelle		
							- 2	- 1	N	- 2	- 1	N
Effectifs	92	82	94	96	84	74	97	87	107	15	14	7
Divisions	4	3	4	4	3	3	4	3	4	1	1	1
Elèves/Div	23	27,33	23,5	24	28	24,66	24,25	29	26,75	15	14	7

	3ème								
	Générale			Insertion			MDP 6heures.		
	- 2	- 1	N	- 2	- 1	N	- 2	- 1	N
Effectifs	88	88	81	20	20	20			
Divisions	3	3	3	1	1	1			
Elèves/Div	29,33	29,33	27	20	20	20			

TOTAL SEGPA		
- 2	- 1	N

	CPA			CIPPA			TOTAL		
	- 2	- 1	N	- 2	- 1	N	- 2	- 1	N
	Effectifs								
Divisions									
Elèves/Div									

TOTAL COLLEGE		
- 2	- 1	N
410	375	383
17	14	16
24,11	26,78	23,94

## ➤ REPARTITION PAR AGE

	en 6ème			en 5ème			en 4ème			en 3ème			en 3 <sup>ème</sup> Insertion		
	normal	+ 1	2 et +	normal	+ 1	2 et +	normal	+ 1	2 et +	normal	+ 1	2 et +	normal	+ 1	2 et +
% établis.	80,9	17	2,1	74	21,9	4,1	68,7	25,2	6,1	73,7	23,8	2,5	10	80	10
% académie	80,3	18,3	1,4												

## ➤ ORIGINE SOCIALE DES ELEVES à l'entrée en 6<sup>ème</sup>

	Professions et Catégories Socio-Professionnelles									Etrangers		
	PCS Favorisées A + B			Moyennes			Défavorisées			- 2	- 1	N
	- 2	- 1	N	- 2	- 1	N	- 2	- 1	N			
% établis.	56,67	40,24	43,62	23,33	30,49	30,85	20,0	29,27	25,53	< 1	< 1	< 1
% Bassin	51,27	48,24	48,72	23,77	25,14	26,73	24,96	26,62	24,55			
% Départ. 78	52,22	48,73	49,79	22,97	25,35	25,51	24,81	25,92	24,70			
% académie	44,38	42,47	43,09	25,97	27,84	28,19	29,65	29,69	28,72			

## ➤ ORIGINE SOCIALE DES ELEVES de l'établissement

	Professions et Catégories Socio-Professionnelles											
	Favorisées A			Favorisées B			Moyennes			Défavorisées		
	- 2	- 1	N	- 2	- 1	N	- 2	- 1	N	- 2	- 1	N
% établis.	28,4	28,7	29,1	22,7	20,9	19,1	29,2	27,6	28,3	19,7	22,8	23,6
% académie	28,7	28,6	28,9	14,9	14,6	14,3	26	26,6	27,2	30,4	30,2	29,7

## ➤ RENSEIGNEMENTS DIVERS

	<b>Redoublants (observation en novembre de l'année)</b>												<b>Boursiers</b>		
	<i>en 6<sup>ème</sup></i>			<i>en 5<sup>ème</sup></i>			<i>en 4<sup>ème</sup></i>			<i>en 3<sup>ème</sup></i>					
	- 2	- 1	N	- 2	- 1	N	- 2	- 1	N	- 2	- 1	N	-2	-1	N
% établis.	3,3	4,9	10,6	5,3	3,6	1,40	14,5	6	18,3	10,3	5,6	5	11,7	16	12,53
% académie	6,8	7,7	6,3	2,9	2,9	2,5	6,4	6,2	4,8	7,6	7,6	7			

### Corps professoral année N

	<i>tps partiel</i>	<i>ancienneté dans le métier</i>					<i>ancienneté dans l'établissement</i>				
		-3 ans	3 à 5	6 à 10	+ de 10	?	arrivants	- 3 ans	3 à 5	6 à 10	+ de 10
% établis.	8,6	11,4	17,1	8,6	60	2,9	31,4	8,6	5,7	8,6	40
% académie	7,4	13,9	20,2	20,6	42,2	3,1	19,5	10	21,6	20,4	22,2

## ➤ EVALUATION A L'ENTREE EN SIXIEME

<i>Matière</i>	<i>N -2</i>	<i>N -1</i>	<i>N (septembre 2007)</i>
<b>Français</b> <i>collège</i>	63,7	61,6	57,2
<i>Bassin</i>	58,0	57,6	57,3
<i>Département</i>	59,0	59,1	58,6
<i>Académie</i>	56,4	58,3	58,4
<b>Mathématiques</b> <i>collège</i>	68,7	69,4	66,2
<i>Bassin</i>	66,3	67,0	66,9
<i>Département</i>	67,8	68,3	67,8
<i>Académie</i>	64,9	65,3	65,4

## ➤ BREVET (% de réussite)

	<i>N -2 (juin 2005)</i>		<i>N -1 (juin 2006)</i>		<i>N (juin 2007)</i>	
	<i>Op.LV2</i>	<i>Op.Prof.<sup>lle</sup></i>	<i>Op.LV2</i>	<i>Op.Prof.<sup>lle</sup></i>	<i>Op.LV2</i>	<i>Op.Prof.<sup>lle</sup></i>
<b>Contrôle continu</b> <i>moyenne</i>	12,46	X	12,49	X	12,40	X
<i>Comparaison Département</i>	12,16	X	12,11	X	12,34	X
<i>Comparaison Académie</i>	11,88	X	11,89	X	12,12	X
<b>Examen final</b> <i>moyenne</i>	9,90		9,99		10,63	
<i>Comparaison Département</i>	9,76		9,27		10,44	
<i>Comparaison Académie</i>	9,25		8,77		9,87	
<b>% global</b>	81,44	30	79,01	58	85,54	32
<i>Comparaison Département</i>	76,73		76,4		81,34	
<i>Comparaison Académie</i>	74,58		72,32		78,21	

## ➤ ORIENTATION TROISIEME

	<i>N -2 (juin 2006)</i>		<i>N -1 (juin 2007)</i>		<i>N (juin 2008)</i>	
	<i>Op.LV2</i>	<i>Insertion</i>	<i>Op.LV2</i>	<i>Insertion</i>	<i>Op.LV2</i>	<i>Insertion</i>
<b>2<sup>nde</sup> générale ou techno</b>	77		67,8		66,7	0
<b>2<sup>nde</sup> professionnelle/BacPro3</b>	15	22,2	27,6	5	21	31,6
<b>CAP</b>		55,6		40		63,2
<b>Redoublement</b>	6		4,6		7,4	
<b>C.F.A.</b>	0	22,2		55	4,9	5,2
<b>M.I.J.E.N.</b>	0					
<b>Sortie système scolaire</b>	0		0		0	
<b>Autre (préciser)</b>	0		0		0	

## PRÉSENTATION SYNTHÉTIQUE DE L'ÉTABLISSEMENT

Le collège *Les Prés* ouvert en 1987, est situé dans la ville nouvelle de Saint Quentin en Yvelines. L'année 2006-2007 aura été marquée par le risque de disparition de l'établissement. Il reste maintenant l'un des trois collèges publics de Montigny le Bretonneux où sont aussi implantés deux collèges privés qui constituent une réelle concurrence. Le collège scolarise les élèves de six écoles primaires réparties sur trois quartiers distincts. Le secteur a subi au cours des dix dernières années une forte érosion des effectifs du fait du vieillissement de la population et d'une rotation importante en faveur de familles plus aisées et âgées avec pour conséquence la fermeture de classes dans plusieurs écoles et celle d'un collège.

Le quartier des Prés est ancré au centre d'un triangle constitué par les extrémités de Trappes, Bois d'Arcy et Montigny, à proximité du centre commercial SQY-Ouest. La population scolaire du collège subit l'influence de ces zones dont les populations sont socialement plus cosmopolites. L'image du collège est parfois encore liée à celle d'un quartier considéré comme plus sensible par la ville puisqu'il est encore référencé dans la commune comme une Zone Urbaine Sensible, même s'il n'en a ni l'« étiquette », ni les moyens supplémentaires pour les services de l'Education Nationale. Dans ce quartier, deux foyers sont implantés et un troisième (le foyer Sully, Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale) ouvrira en 2009 sur une partie de terrain rétrocédée par le collège.

Le niveau social des familles est globalement moins favorisé que dans les autres collèges de Montigny. En outre près de 35% des élèves vivent en familles monoparentales et ces familles attendent beaucoup des personnels de l'établissement notamment un temps d'écoute très important. Les résultats des évaluations nationales de 6<sup>ème</sup>, en baisse à la rentrée 2007, sont le signe des difficultés scolaires et/ou comportementales très importantes chez 10% des élèves qui entrent au collège. On constate également dans l'origine sociale des élèves de 6<sup>ème</sup> une diminution du pourcentage des familles aux PCS favorisées (A et B) et une aggravation du pourcentage des familles moyennes et des familles défavorisées. Les parents d'élèves (une seule fédération représentée) ont cependant des exigences importantes vis-à-vis du collège et des ambitions de réussite pour leurs enfants. **La gestion de la mixité sociale et de l'hétérogénéité scolaire constitue donc bien un enjeu permanent pour l'établissement.**

On note avec intérêt une assez grande stabilité des personnels enseignants et ATOSS. Certains enseignants sont même à la pointe de l'innovation pédagogique, et le travail en interdisciplinarité est « facile ». L'enseignement des **langues vivantes** présente une réelle diversité, importante pour l'ensemble de la communauté scolaire, en particulier avec les trois sections européennes allemande (depuis 2004), anglaise (depuis 2005) et espagnole (depuis 2006).

L'établissement ne dispose d'aucune installation sur site pour l'éducation physique et sportive et les installations sportives municipales à proximité du collège nous sont louées.

67 % des élèves environ sont demi-pensionnaires, avec une restauration fabriquée sur place.

1/4 des élèves environ étudient le latin de la 5<sup>ème</sup> à la 3<sup>ème</sup> mais très peu continuent en seconde. Le grec est enseigné en 3<sup>ème</sup> à un petit groupe d'une dizaine d'élèves maximum.

Des actions de prévention sont proposées dans le cadre du Comité d'Education à la Santé et à la Citoyenneté, et les activités associatives, sportives ou socio-éducatives de l'A.S. et du foyer sont nombreuses, basées elles aussi sur l'engagement et le dévouement des professeurs et des personnels de la vie scolaire. De multiples partenariats sont nécessaires pour développer toutes ces actions (maison de quartier, associations culturelles, sportives, entreprises...), qui **engagent l'élève dans une démarche responsable et l'accompagnent vers une autonomie réfléchie.**

## PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU PROJET

Le dernier projet d'établissement, validé pour la période 2002-2005 a été reconduit d'année en année jusqu'à cette rentrée 2008, l'ensemble des personnels de la communauté scolaire étant satisfait des actions mises en place.

Au cours de l'année 2007-2008, une nouvelle réflexion pédagogique a été menée, intégrant les nouvelles directives ministérielles et académiques. Cette réflexion pédagogique doit encore être approfondie pour permettre par exemple la généralisation d'un enseignement intégrant le **socle commun des connaissances**. De même, le **développement des PPRE** devra être poursuivi.

**Les T.I.C.E.** qui ne sont pas encore passées dans l'usage pédagogique courant verront également leur **utilisation encouragée et développée**. Pour se faire, une remise à plat des moyens informatiques pédagogiques est nécessaire, afin d'aboutir à un réseau pédagogique accessible de toutes les salles de classe, normalisé et performant. L'aide du Conseil Général sera sollicitée (des subventions seront demandées) pour augmenter le nombre des matériels informatiques mis à disposition des enseignants.

**La diversité des langues vivantes proposées au collège est une richesse à préserver.** Cependant, maintenir l'enseignement de l'allemand LV1 deviendra compliqué vu sa disparition dans les écoles primaires du secteur. L'enseignement du russe LV2 sera également difficile à « sauver » sans un suivi sur le lycée de secteur. La carte des langues est donc à renégocier. La poursuite vers le lycée après la section européenne est également un atout à valoriser.

**L'accompagnement éducatif**, qui existait au collège sous la forme d'une aide aux devoirs suivie par le service de la vie scolaire, sera étendu en application du décret ministériel du 15 mai 2007 et de la circulaire n° 2008-080 du 5 juin 2008. Il complètera les dispositifs et les actions du **CESC, des associations sportives et Foyer Socio-éducatif, du CDI et du service de la Vie Scolaire**, concourant tous à favoriser l'implication et la responsabilisation des élèves et à valoriser les comportements positifs, luttant ainsi contre la démotivation et permettant la prise d'autonomie, nécessaire à l'élève, acteur de sa scolarité.

## LES OBJECTIFS GÉNÉRAUX DU PROJET

### **1 - Maintenir la diversité de l'offre de formation pour prendre en compte la diversité des élèves et les accompagner vers une orientation positive choisie.**

Le projet reconstruit de la classe de 3<sup>ème</sup> d'insertion, la mise en place des P.P.R.E. intégrant un enseignement dans le cadre du socle commun des connaissances pour les élèves les plus en difficulté, sans proposition systématique d'un redoublement, une éducation à l'orientation développée pour éviter l'orientation subie, le maintien de l'offre d'options multiples pour que les élèves scolairement performants puissent également s'épanouir dans des apprentissages de haut niveau, la liaison CM2-6<sup>ème</sup> ... telles sont les actions qui seront développées dans ce cadre.

### **2 - Développer le rayonnement pédagogique de l'établissement, auprès des partenaires de proximité jusqu'aux partenaires internationaux.**

Mis en adéquation chaque année avec les directives ministérielles et académiques, cet objectif regroupera les actions pédagogiques menées dans la durée, valorisant ainsi l'image de l'établissement auprès de l'ensemble de nos partenaires. L'implication de tous les enseignants s'y retrouve, signe de la bonne qualité de leurs relations de travail et de leur volonté de proposer un enseignement attractif et performant, favorisant ainsi la bonne intégration des élèves dès la 6<sup>ème</sup> et la réussite du plus grand nombre. Le développement de l'usage des TICE et de l'implication des professeurs dans la validation du B2i, les nombreux projets pédagogiques intégrant des sorties scolaires, l'option DP3heures avec le développement du partenariat sur les entreprises locales, l'ouverture vers l'international avec les jumelages et échanges avec l'Allemagne et l'Espagne et le voyage en Angleterre, l'évaluation par les compétences en langue vivante, les classes à thème en 6<sup>ème</sup> ... seront ici détaillés.

### **3 - Engager l'élève dans une démarche citoyenne, responsable et autonome.**

Pour que la scolarité au collège soit une réussite, le cadre éducatif doit être posé et l'implication des élèves valorisée, dans le respect de chacun au quotidien. C'est pourquoi seront regroupés dans cet objectif les actions de prévention et d'accompagnement à la parentalité du CESC, le projet du CDI et celui de la Vie Scolaire, les activités du FSE et de l'association sportive, mais aussi l'accompagnement éducatif qui représente un engagement volontaire des élèves pour une meilleure réussite.

## LES ACTIONS MISES EN PLACE

<p><b>1 - Objectif Général</b></p> <p><b>Maintenir la diversité de l'offre de formation pour prendre en compte la diversité des élèves et les accompagner vers une orientation positive choisie</b></p>	<p><b>1 Intitulé de l'action :</b> <u>3<sup>ème</sup> d'insertion, prise en charge en alternance</u>            Objectif spécifique de l'action : Individualiser encore plus la prise en charge des élèves avec un calendrier de cours et de stages en demi-classe, avec un tuteur enseignant référent pour deux élèves.</p> <p><b>2 Intitulé de l'action :</b> <u>mise en place de P.P.R.E.</u>            Objectif spécifique de l'action : Redonner aux élèves en grande difficulté une motivation à la réussite scolaire par une évaluation positivée des compétences dans le cadre du socle commun des connaissances et avec un suivi individualisé.</p> <p><b>3 Intitulé de l'action :</b> <u>Dispositifs de soutien en français et mathématiques en 6<sup>ème</sup></u>            Objectif spécifique de l'action : Remédier, par un travail en petit effectif, aux difficultés repérées en fin de cycle 3 primaire ou lors des évaluations nationales 6<sup>ème</sup>.</p> <p><b>4 Intitulé de l'action :</b> <u>Education à l'orientation</u>            Objectif spécifique de l'action : Amener les élèves à réfléchir et construire leur projet d'orientation dès la classe de 4<sup>ème</sup> (voire dès la 5<sup>ème</sup> lorsque des difficultés sont repérées).</p> <p><b>5 Intitulé de l'action :</b> <u>Liaison école CM2 – collège 6<sup>ème</sup></u>            Objectif spécifique de l'action : Renforcer le suivi des élèves et favoriser le passage de l'école au collège (échanges épistolaires et rencontres sportives, formation interdegré).</p> <p><b>6 Intitulé de l'action :</b> <u>Les options en langues, lettres classiques, section européenne et DP3h</u>            Objectif spécifique de l'action : Maintenir les options, même avec un « faible effectif », pour proposer aux élèves performants une offre multiple ouvrant leurs choix post-3<sup>ème</sup>.</p>
<p><b>2- Objectif Général</b></p> <p><b>Développer le rayonnement pédagogique de l'établissement, auprès des partenaires de proximité jusqu'aux partenaires internationaux</b></p>	<p><b>1 Intitulé de l'action :</b> <u>TICE et validation des compétences du B2i</u>            Objectif spécifique de l'action : Inciter à l'utilisation des nouvelles technologies en classe et dans les salles spécialisées multimédia, en développant le réseau pédagogique.</p> <p><b>2 Intitulé de l'action :</b> <u>L'option Découverte Professionnelle 3 heures</u>            Objectif spécifique de l'action : Impulser un travail pluridisciplinaire et développer le partenariat avec des entreprises locales et des parents volontaires pour présenter leur métier.</p> <p><b>3 Intitulé de l'action :</b> <u>Jumelages avec l'Allemagne et l'Espagne et voyage en Angleterre</u>            Objectif spécifique de l'action : Favoriser la pratique des langues. Renforcer la motivation des élèves par une meilleure connaissance de la culture de nos partenaires européens.</p> <p><b>4 Intitulé de l'action :</b> <u>Cadre européen des langues</u>            Objectif spécifique de l'action : Mettre en place des contrôles communs et développer l'évaluation par les compétences en langue vivante à tous les niveaux au collège et en liaison inter-degrés.</p> <p><b>5 Intitulé de l'action :</b> <u>Les sections européennes</u>            Objectif spécifique de l'action : Encourager la pratique renforcée des langues enseignées au collège et développer la poursuite d'étude vers le lycée grâce à des rencontres collège-lycée.</p> <p><b>6 Intitulé de l'action :</b> <u>6<sup>èmes</sup> à thème</u>            Objectif spécifique de l'action : Permettre une meilleure intégration au collège avec un projet interdisciplinaire suivi sur l'année, propre à chaque classe de 6<sup>ème</sup> (Handball, Théâtre, Musique, Naturae) et avec des partenaires associatifs et culturels spécifiques.</p> <p><b>7 Intitulé de l'action :</b> <u>Site internet du collège <a href="http://www.collegelespres.org">www.collegelespres.org</a></u>            Objectif spécifique de l'action : Enrichir le site du collège et le mettre à jour régulièrement avec une formation élargie à plusieurs personnels, pour une meilleure communication vers les parents.</p> <p><b>8 Intitulé de l'action :</b> <u>Les Portes Ouvertes et représentations diverses tout au long de l'année</u>            Objectif spécifique de l'action : Renforcer l'image positive du collège par la présentation des actions menées lors de temps forts ouverts au public et parfois médiatisés.</p>

<b>3- Objectif Général</b>  <b>Engager l'élève dans une démarche citoyenne, responsable et autonome</b>	1	<b>Intitulé de l'action : <u>Le C.E.S.C. et l'accompagnement à la parentalité</u></b> Objectif spécifique de l'action : Apporter aux élèves une information fiable et les sensibiliser aux risques des conduites addictives ; aider les parents à tenir leur rôle éducatif en développant le dialogue parents-enfants et parents-établissement.
	2	<b>Intitulé de l'action : <u>Le projet du C.D.I.</u></b> Objectif spécifique de l'action : Favoriser le plaisir de la lecture, offrir aux élèves le meilleur accès aux ressources documentaires et développer leur autonomie dans les apprentissages.
	3	<b>Intitulé de l'action : <u>Le projet de la Vie Scolaire</u></b> Objectif spécifique de l'action : rechercher la réussite scolaire et l'épanouissement de tous les élèves au sein d'un univers cadré et sécurisé.
	4	<b>Intitulé de l'action : <u>La formation des délégués des élèves</u></b> Objectif spécifique de l'action : Permettre aux délégués élus de tenir leur rôle de façon positive et valorisée dans le collège.
	5	<b>Intitulé de l'action : <u>Les Clubs et les actions du F.S.E.</u></b> Objectif spécifique de l'action : Développer les activités culturelles et associatives et le travail de groupe en dehors de la structure « classe ».
	6	<b>Intitulé de l'action : <u>L'association sportive</u></b> Objectif spécifique de l'action : Encourager la pratique sportive associative, de loisir et de compétition, ainsi que la formation des jeunes arbitres.
	7	<b>Intitulé de l'action : <u>L'accompagnement éducatif</u></b> Objectif spécifique de l'action : Permettre aux élèves volontaires de s'inscrire dans une démarche de réussite et de progrès mais aussi de découverte artistique sur un horaire « après les cours ».

## **ACTIONS DE FORMATION** **PRÉVUES EN RELATION AVEC LE PROJET**

### ➤ **Formation d'initiative :**

au sein de l'établissement

au sein du bassin

- **Individuelle**      Les T.I.C.E. mieux les connaître pour les utiliser avec les élèves ; incitation permanente à leur usage, autoformation et formations internes.      Stage des nouveaux professeurs principaux
  
- **Collective**      Le B2i dans les enseignements.      Visite des lycées professionnels pour les Professeurs Principaux, visites d'entreprises pour la DP3h, préparation à l'orientation des élèves

- ### ➤ **Stage d'établissement :**
- Liaison école - collège
  - Liaison collège - lycée
  - Les TICE, les classes nomades, les TNI : utilisation de la salle multimédia ou de la salle informatique, prise en main des matériels.

- ### ➤ **Autres formations :**
- Initiation au secourisme, action menée par Mme KERN, infirmière scolaire.

## **MODALITÉS D'ÉVALUATION DU PROJET**

Chaque action sera évaluée spécifiquement mais la réussite au brevet blanc, les taux de réussite au Diplôme National du Brevet, au Certificat de Formation Générale ou au Brevet professionnel (pour nos élèves de 3<sup>ème</sup> d'Insertion), les taux de redoublement et le suivi de l'orientation de tous nos élèves après la 3<sup>ème</sup> restent de bons indicateurs d'efficacité de nos actions. Chaque action donnera lieu à un bilan fait par le coordonnateur du projet, bilan validé par le Conseil Pédagogique et présenté au Conseil d'Administration.

## **OBSERVATIONS ET COMMENTAIRES DU CHEF D'ÉTABLISSEMENT**

Des actions traditionnelles dans notre établissement telles la prévention à la sécurité routière en partenariat avec une association locale de motards, la découverte de l'entreprise en 3<sup>ème</sup> dans le cadre d'une séquence éducative en entreprise d'une semaine, même si elles n'apparaissent plus comme « prioritaires » où à développer, restent partie intégrante de nos actions vers une responsabilisation accrue des élèves, acteurs de leur parcours scolaire et se mettant en position d'analyser leurs choix et leur savoir-être.

Le développement des technologies de l'information et de la communication dans l'éducation, la validation des compétences du B2i de la 6<sup>ème</sup> à la 3<sup>ème</sup>, la réflexion commune des enseignants pour développer de façon pluridisciplinaire les nouvelles orientations pédagogiques telle l'option découverte professionnelle 3 heures feront évoluer notre projet au long des années à venir.

**Nom du Chef d'Établissement**

**Date et signature**

Catherine BROCHET

Principale

Le 9 octobre 2008

Marie-Claude DELAMOTTE

Principale, adjointe au  
Chef d'établissement